

Le Principal,

à

Mesdames et Messieurs les Parents
des élèves des classes de **Troisième**

EPREUVE ORALE DU DNB

Madame, Monsieur,

La Réforme du collège a induit de nouvelles modalités pour l'épreuve orale du DNB. Celles-ci ont été discutées et votées lors du conseil d'administration du 07 mars 2017. Ce courrier a vocation de vous informer de ces nouvelles modalités.

Qu'est ce que l'épreuve orale du DNB au collège ?

Cette épreuve orale, notée sur 100 points, est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer la réalisation, individuelle ou collective, à laquelle l'élève a pris part dans le cadre d'un projet, mais sa **capacité à exposer** la démarche qui a été la sienne ainsi que *les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.*

Le projet dont l'élève va parler doit être choisi, soit dans un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) étudié dans l'année, soit dans une activité inscrite dans l'un des 3 parcours de l'élève, à savoir :

- Le parcours d'enseignement artistique et culturel
- Le parcours citoyen
- Le parcours avenir

De **nouvelles compétences** sont évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, autonomie (compétences relevant des domaines 1 et 2 du *Socle commun*)

1. La maîtrise de la langue est au coeur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'**expression orale** vaut pour la moitié des points.
2. L'évaluation du **travail fait** et des **connaissances acquises** dans le cadre du projet vaut pour l'autre moitié des points.

Déroulement de l'épreuve

Chaque candidat devra choisir dans une liste la thématique qu'il souhaitera présenter lors de l'épreuve. Pour appuyer sa soutenance, le candidat devra fournir au préalable sur format numérique la présentation qu'il compte utiliser. En cas d'incapacité de faire le fichier numérique (pas de PC à la maison ou pas de connexion à internet), merci d'en faire part à la direction, du collège afin que nous puissions trouver des solutions. A l'aide d'une fiche d'inscription, le candidat indiquera la thématique choisie ainsi que les disciplines concernées par celle-ci. Afin de valoriser l'engagement personnel de l'élève dans l'un des parcours cités précédemment, il peut choisir une autre thématique que celle proposée. Dans ce cas, cette thématique pourra, ou non, être validée par le(s) professeur(s) porteurs de cette thématique, après concertation des équipes, afin d'être présentée pour l'épreuve. Si la thématique n'est pas validée par le(s) professeur(s), le candidat devra changer son choix.

Les choix des thématiques arrêtées cette année pour l'épreuve orale sont les suivants :

Thématique ou Parcours	Sujet d'étude / Projet
EPI - Monde économique et professionnel	Le monde professionnel et la mini-entreprise
EPI - Information, communication et société	La propagande et l'Art dégénéré
Parcours Enseignement Artistique et Culturel	La participation à la chorale au service d'un projet artistique
Parcours Enseignement Artistique et Culturel	La littérature engagée, Maram Al-Masri, poétesse syrienne
Parcours Citoyen	La préparation au CNRD et le devoir de mémoire
Parcours Avenir	La séquence d'observation en entreprise au service de son projet d'orientation
Parcours PEAC ou Citoyen ou Avenir	Sujet au choix du candidat, validé par le professeur responsable de la thématique

Le jour de l'épreuve orale :

- **Les élèves viennent présenter leur projet devant un jury composé de deux enseignants. Ils donneront à cette occasion la grille d'auto-évaluation qu'ils auront remplie pour leur préparation à l'oral (document qui sera transmis très prochainement).**
- **l'épreuve se déroule en deux temps : un exposé (5 min) suivi d'un entretien avec le jury (10 min). L'entretien prendra appui sur l'exposé présenté.**

Le calendrier arrêté pour l'année 2016-2017 est le suivant :

- **Remise du choix de la thématique pour validation auprès du chef d'établissement : entre le 09 et 12 mai 2017**
- **Remise de la présentation numérique au secrétariat pour enregistrement sur le réseau du collège : avant le 22 mai 2017**

Les élèves recevront leur convocation avec l'heure de passage en main propre une semaine avant l'épreuve, qui aura lieu le jeudi 01 juin 2017.

Je joins à ce courrier un exemplaire de la grille d'évaluation qui sera utilisée par les jurys pour l'oral.

Un oral d'entraînement à l'exposé devrait avoir lieu début mai 2017.

Je reste à votre disposition pour plus de précisions le cas échéant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Sébastien LOTODÉ